

Jakavi

Actualisation du 10/04/2026

Renouvellement de l'AAP de Jakavi dans l'indication "Traitement des patients âgés de 2 ans à moins de 12 ans atteints de la maladie du greffon contre l'hôte (GvHD) aiguë ou chronique qui ont une réponse inadéquate aux corticostéroïdes ou à d'autres traitements systémiques."

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Jakavi 5 mg/mL solution buvable

Jakavi 5 mg, comprimé

Jakavi 10 mg, comprimé

Substance active

ruxolitinib (sous forme de phosphate)

Laboratoire

Novartis Pharma SAS

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

[Suivi des patients](#)

[Base publique du médicament](#)

[Titulaire \(s\)](#)

[Critères d'octroi](#)

[Indications](#)

[Code\(s\) CIP](#)

[Documents de référence](#)

[Lire aussi](#)

[Autres informations](#)

[Données d'inclusion](#)

[Résumé de rapport de synthèse périodique](#)

Jakavi 5 mg/mL solution buvable

Indication de l'AAP octroyée le 19/12/2024 et renouvelée le 28/03/2026

Traitement des patients âgés de 2 ans à moins de 12 ans atteints de la maladie du greffon contre l'hôte (GvHD) aiguë ou chronique qui ont une réponse inadéquate aux corticostéroïdes ou à d'autres traitements systémiques.

- [Médicament disponible dans le cadre d'un accès post-AMM](#)
 - [Décision du 19/12/2024 de la HAS portant autorisation d'accès précoce de la spécialité Jakavi \(ruxolotinib\)](#)
- ↓ Avis de l'ANSM du 19/12/2024 sur le médicament Jakavi 5 mg/mL solution buvable dans le cadre d'une demande d'AAP (10/01/2025)
-

Jakavi 5 mg, comprimé

Jakavi 10 mg, comprimé

Indication de l'AAP octroyée le 31/03/2022, renouvelée le 16/03/2023 et arrêtée le 15/02/2024

Traitement des patients âgés de 12 ans et plus atteints de la maladie du greffon contre l'hôte aiguë ou de la maladie du greffon contre l'hôte chronique qui ont une réponse inadéquate aux corticostéroïdes ou à d'autres traitements systémiques

Autorisation de mise sur le marché (AMM) - Oui